

Usi-Yoga - saison 2023-2024

QUELQUES LIGNES À LIRE POUR ADHÉRER EN TOUTE CONSCIENCE

L'association Union Sportive d'Ivry est un club omnisports (créé en 1919) affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Les règles et usages nécessaires au bon déroulement de la vie associative sont définis dans le statut et le règlement intérieur (disponibles sur le site de l'USI).

La vie associative est fondée principalement sur le bénévolat et le militantisme ; le bénévolat et l'aide de la municipalité (prêt des installations) contribuent à ce que les cotisations soient accessibles au plus grand nombre.

L'utilisation des installations sportives est établie selon les plages horaires dont dispose l'U.S. Ivry.

Les sections sont autonomes, elles ont, entre autre, la prise en charge des licences. Les adhérents élisent leurs membres du bureau de section lors de l'Assemblée Générale annuelle.

L'adhésion est acquise pour la saison en cours. Elle n'est ni cessible, ni transmissible, ni remboursable.

L'adhérent reçoit lors de son inscription une notice l'informant des garanties souscrites au titre de sa licence (assurance).



La section yoga :

Créée en 1985, la section yoga a commencé avec une vingtaine d'adhérents. Depuis plusieurs années, l'engouement pour cette discipline a entraîné une prodigieuse augmentation des effectifs (+ 1 000 % !). Face à ce phénomène, la direction de la section a été contrainte de limiter le nombre d'adhérents afin de continuer à pratiquer le yoga dans de bonnes conditions.

Fonctionnement :

Ponctualité et discrétion sont indispensables à la pratique de cette discipline, connaissance de soi et du vivre ensemble sont les préceptes du yoga.

- Quatre professeurs diplômés donnent les cours dans différents lieux et sur plusieurs créneaux horaires au choix (voir brochure éditée par l'USI).
- **Votre carte d'adhérent doit être présentée à chaque cours** (déposée sur le tapis).
- Un blog a été créé (<https://usiyoga.wordpress.com/>) ; grâce à cet outil chaque adhérent peut suivre la vie de la section (à mettre dans vos favoris).

Les membres du bureau sont à votre écoute et essaient, dans la mesure de leurs possibilités, de répondre à vos sollicitations. Elles donnent de leur temps et de leur énergie pour que cette association fonctionne le mieux possible. Chaque adhérent peut devenir acteur du mouvement associatif afin de faire vivre et perdurer la section yoga.

Pris connaissance le :

Prénom et nom :

Signature :